

Examens en classe de troisième

C.F.G.

Contrôle continu sur 240 points. Il s'agit d'évaluations réalisées par les enseignants de mathématique, français, informatique, physique, sport, ESC. **Ces évaluations sont de niveau sixième.**

Les élèves ne passent pas d'épreuve écrite.

Un oral de 160 points dans lequel le candidat présente sa scolarité, ses stages et son parcours à partir d'un dossier qu'il réalise durant toute l'année scolaire.



D.N.B.

Contrôle continu sur 400 points. Il s'agit d'un mélange de matières avec des arrondis, **le calcul ne peut pas être réalisé par les élèves.** Le calcul est réalisé avec les notes des **trois trimestres.**

Des épreuves écrites :

- Mathématiques : 100 points
- Français : 100 points
- Histoire : 50 points
- Sciences physiques : 25 points
- Biologie : 25 points

Un oral de 100 points :

5 minutes de présentation, 10 minutes de question.

L'oral peut porter sur :

- Un EPI
- Le parcours culturel (film, bande dessinée, histoire ...)
- Le parcours avenir (présentation d'un métier)
- Le parcours santé (maladie, addiction ...)

Les mentions

- Assez bien à partir de 480 100 points.
- Bien à partir de 560 100 points.
- Très bien à partir de 640 100 points.

La remise des diplômes se fait en fin d'année civile de l'année de l'examen. Le diplôme est retiré par le candidat sur présentation d'une pièce d'identité. Si le candidat ne peut pas se présenter il doit faire une décharge écrite à la personne qui retire son diplôme accompagnée de sa pièce d'identité.